

# bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

octobre 2009 n° 37

## Programme pour la fin de la législature 2009-2011

Yverdon-les-Bains entend jouer pleinement son rôle de capitale régionale: chef lieu de district, ville centre, elle souhaite assumer ses responsabilités en fournissant des conditions d'accueil optimales à un bassin de population riche d'environ 70'000 habitants. Pour cela, il s'agira de solliciter les communes et de travailler ensemble sur des projets porteurs, qui puissent respecter chacune des identités et sensibilités qui la composent. Si les efforts sont à intensifier dans cette direction, il est primordial de rappeler les projets en cours, sur le point d'aboutir: le développement concerté de l'agglomération au sein d'agglôY; le projet de création d'une association intercommunale, en matière de défense incendie et secours, rassemblant quarante-sept communes; la création du réseau d'accueil de la Petite enfance (réseau LAJE), travaillant sur l'harmonisation de la politique tarifaire et les conditions d'accueil; l'appui à la direction régionale du tourisme, la signature de conventions de traitement des eaux usées avec quelques communes. Loin d'être exhaustifs, ces exemples illustrent cette volonté.

De quel type de capitale régionale veut-on parler? On prédit à notre Ville un développement démographique prometteur (+ 8'000 habitants dans les quinze ans à venir) et la création de 3'000 emplois. Les études du Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques (SCRIS) semblent démontrer le bien-fondé de ces prédictions. Il est donc essentiel d'adapter notre environnement, nos infrastructures et les politiques locales en conséquence, en faisant preuve d'audace dans les projets, en favorisant l'ouverture d'esprit et le dynamisme, en n'hésitant pas à renforcer le caractère exemplaire de plusieurs des politiques menées jusqu'à présent. Cette orientation se concentrera en particulier sur:

- l'instauration d'une politique incitative en matière économique, qui permette le développement d'activités créatrices d'emplois et facilite le partenariat

entre les centres de formation, les entreprises et les grands investisseurs;

- le développement de la politique architecturale et urbaine, au travers du développement de nouveaux quartiers, de la revitalisation du centre-ville, et de la poursuite des projets de réhabilitation du patrimoine historique;

- sur le renforcement de la politique énergétique, par le biais de la production et du subventionnement d'énergies renouvelables (éoliennes, installation de cellules photovoltaïques sur des bâtiments publics, promotion du gaz, appel à la géothermie profonde).

Tant la population actuellement installée, que celle à venir, doit continuer à trouver ce qu'elle apprécie et vient chercher dans une ville au développement maîtrisé, à savoir un cadre de vie de qualité, qui accentue encore le charme de la Cité. La Ville se veut donc audacieuse et ouverte aux autres, à l'intérieur comme vers l'extérieur, en travaillant d'une part, à l'intégration de toutes les catégories de population, notamment en y favorisant la vie associative, la diversité culturelle et la poursuite des projets communautaires reliant les cultures et les générations, politique récompensée par l'Office fédéral de développement territorial; d'autre part, en développant ses pôles de formation et de nouvelles technologies, notamment en encourageant la création de plateformes de contact et d'échanges.

Pour assumer l'ensemble de ce programme, la Ville entend aussi repenser et renforcer son administration. Sa structure actuelle s'est peu à peu étoffée, sans qu'ait jamais été remise en question son articulation générale ni réfléchies ses missions prioritaires. Certains de ses outils se sont modernisés, d'autres devront l'être, pour encore améliorer les prestations.

Le programme complet de fin de législature est à disposition sous [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch), onglet «news».

La Municipalité

## Editorial

Madame, Monsieur,

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains désireuse de se projeter dans l'avenir et de relever les grands défis qui attendent la Ville et sa région, a dessiné quelques lignes directrices, autour desquelles les projets et actions viendront s'articuler, donnant sens et cohérence aux politiques dont elle a la responsabilité. Elle vous livre donc le résultat de ses réflexions et des concertations menées ces dernières semaines, avec la conviction de disposer ainsi d'un instrument essentiel de pilotage des politiques publiques dont elle a la responsabilité. Votre Municipalité s'engage à inscrire ses décisions et le travail de ses services dans ce cadre. Vous trouverez dans cette édition de notre journal communal, les orientations générales de ce programme qui ont été traduites en quelques objectifs, que votre exécutif entend atteindre, pour certains à court, pour d'autres à moyen terme.

Je me réjouis de pouvoir, avec la collaboration de chacun et chacune, mettre en œuvre ce programme.

Votre Syndic: Daniel von Siebenthal

## Dans ce numéro :

Programme d'aglo-transformation au Sénégal page 2

L'association films Plans-Fixes a trente ans page 3

Bilan des camps d'été : un véritable engouement! page 4

Rejoins les sapeurs-pompiers volontaires! page 5

Le Kiosque à musique retrouve ses lettres de noblesse page 6

Le point sur la régionalisation de l'eau! page 7

Jeu d'eau sur la place des Foulques - Grèbes page 8



## Portrait

**La Déléguée à l'Intégration, Mme Katja Blanc, souhaite proposer une série de portraits des habitants d'Yverdon-les-Bains afin de mieux se connaître ou se re-connaître. Elle fait le choix de commencer cette série par la présentation de la CCSI (Commission Consultative Suisse-Immigrés). Dans cette perspective le journal Bonjour, s'associe à Madame Blanc et invite les lecteurs et lectrices, à partager leurs histoires et leurs parcours en vue du portrait suivant.**

**La Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI), une plate-forme d'échange entre toutes et tous !**

La CCSI est née pour que les étrangers puissent donner leurs idées à la Municipalité et favoriser ainsi leur intégration. En 2007, elle a fêté ses 30 ans, et ses membres ont tout donné pour que la fête soit réussie, ce fût une belle vitrine de la ville.

Comme pour un grand vin, elle représente un « assemblage » dans lequel on trouve : un-une délégué-e de chaque parti politique représenté au Conseil Communal et ayant, en principe, une ouverture et une sensibilité aux étrangers; des responsables des services de l'administration communale et des associations en contact direct avec l'immigration; enfin des représentant-es des différentes communautés yverdonnoises, naturalisés ou en passe de le devenir ou au contraire, farouchement attachés à leur pays d'origine. Les communautés ou membres actuellement représentés sont : Afrique, Allemagne, Brésil, France, Italie, Kosovo, Macédoine, Mexique, Portugal, Serbie, Sri Lanka et Thaïlande.

Tous ces parcours, ces vies si différentes dans leur richesse ont, en la CCSI, un point de rencontres et d'échanges extraordinaire. Et cet « assemblage » ne peut donner qu'un grand crû!

En Suisse, l'Histoire de l'intégration a traversé trois étapes: En 1970, on ne voulait pas entendre parler d'intégration des étrangers (alors que l'économie en avait un urgent besoin). L'étranger était là pour donner son talent, ses mains et repartir (certaines industries yverdonnoises envoyaient des recruteurs en Italie pour embaucher de la main d'œuvre).

En 1980, on était en plein emploi, tout le monde était à sa place et content, l'intégration était facile.

En 1990, par l'implosion des pays de l'Est et la crise au Portugal, toute une main d'œuvre est arrivée juste avant la crise financière et maintenant, en 2009, on ressent à nouveau le rejet du travailleur étranger. Est-ce qu'il doit être là uniquement pour répondre aux besoins de l'économie... ?

Dans notre ville, la CCSI incarne une personnalité collective et collabore à un « nous » élargi. Pour cela, ses actions et ses projets devraient être portés par tous: les associations, les politiques, les institutions, pour renforcer la citoyenneté, en étant une plateforme d'échanges entre toutes et tous.

*Si vous êtes organisés en association, prenez contact avec la déléguée à l'intégration: Katja Blanc, Service des Affaires Sociales, Rue des Pêcheurs 8A, 1401 Yverdon-les-Bains, 024 423 69 44, kbl@yib.ch.*

Guten Tag!

Buenos días!

Good morning!

Zdravo

Merhaba!

Ciao!

Bonjour!

Përshëndetje!

Hallo!

## Programme d'agro-transformation au Sénégal

Suite à une motion déposée auprès du Conseil Communal en 1979, la commune d'Yverdon-les-Bains inscrit chaque année une somme de 1.Fr par habitant pour participer à un projet d'aide au développement. Depuis 1994, elle collabore avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir.

En 2008, la Municipalité a participé au financement du projet d'agro-transformation doté d'une unité de séchage de fruits et légumes à Thiès au Sénégal.

En déplacement à Yverdon-les-Bains, M. Mamadou Lamine Diawara, Directeur administratif de l'association Performance Afrique du Sénégal a tenu, le 25 août 2009, à remercier la Municipalité et les contribuables pour leur appui au projet. La Municipalité était représentée à cette occasion par Madame Nathalie Saugy, Municipale en charge des Affaires Sociales et Culturelles, étaient également présents Mme Katja Blanc, Déléguée à l'Intégration, M. Elie Niyoyitungira (Chargé de la rédaction), M. Daniel Schneider, Directeur du Centre Ecologique Albert Schweitzer de Neuchâtel (CEAS) et M. Alexandre Cavin, Chargé des projets à la FEDEVACO.

M. Diawara a donné des explications sur le projet à Thiès et s'est réjoui du résultat de cette unité de séchage de fruits et légumes qui s'est répandu dans d'autres régions du Sénégal comme la Casamance, Diourbel, Saint Louis... avec l'appui du CEAS. Il a précisé qu'auparavant au Sénégal 60 % des fruits,

comme les mangues, étaient jetés. Il fallait donc trouver un moyen de les transformer et de les conserver en réalisant des équipements qui pouvaient servir de séchage, comme l'installation de séchoirs à gaz et solaires (le produit séché ainsi est de meilleure qualité et se vend mieux).

Ces produits sont destinés surtout aux marchés locaux par la participation des transformatrices aux foires, aux expositions-ventes et aux boutiques select (grandes surfaces). A la question de savoir s'il y a moyen de rentabiliser les projets pour qu'ils deviennent autonomes, ceci par l'amélioration des réseaux de distribution et donner surtout une valeur aux formateurs-trices afin de mieux développer les « guides de bonne pratique de fabrication ».

La finalité de ce projet est la réduction de la pauvreté par la professionnalisation des intervenants dans les domaines de l'artisanat et de l'agro-écologie.



## L'association films Plans-Fixes a trente ans (1979-2009)

En 1977, Michel Bory et quelques amis s'organisent pour réaliser le portrait filmé de personnalités vivant en Suisse romande. Il s'agit de recueillir et conserver le témoignage de celles et ceux qui ont marqué leur époque, leur région ou leur domaine d'activité en leur demandant d'évoquer leur parcours devant la caméra, sous la conduite d'un interlocuteur. Le premier portrait, Constantin Regamey, compositeur et orientaliste, est tourné en décembre de la même année.

Pour assurer la pérennité de leur projet, les initiateurs constituent à Yverdon-les-Bains, le 12 octobre 1979, l'Association Plans-Fixes. La Municipalité et le Syndic Pierre Duvoisin les soutiennent. La Ville offre à la nouvelle association un appui financier et logistique. Un crédit de lancement de 10'000. Fr doit, entre autres, permettre la publication d'un catalogue. Pour constituer ce crédit, la Municipalité se réserve la possibilité de chercher des mécènes et réunit ainsi un peu plus de 2'000.Fr Le secrétariat culturel se charge de l'administration dans la mesure de ses disponibilités et des locaux sont mis à disposition pour entreposer les films. En contrepartie, la Ville a un siège au comité. Tous ces engagements sont fixés dans une convention, signée le 12

### Pierre Duvoisin rejoint les yverdonnois de Plans-Fixes

Pierre Duvoisin, enseignant, actif sur la scène politique yverdonnoise, est élu Municipal en 1973, Syndic en 1974, Conseiller d'Etat en 1982 et conseiller national en 1992. Comme Municipal, puis comme Syndic, Pierre Duvoisin, à côté de son engagement pour un nouvel essor économique de la Ville, a encouragé et soutenu de nombreux projets culturels dont l'Association Plans-Fixes. La première du portrait filmé de Pierre Duvoisin aura lieu le 21 novembre, voir le programme.

### Les yverdonnois dans la collection

Plusieurs personnalités, yverdonnoises de naissance, ou attachées à la ville par leur parcours professionnel ou privé ont déjà leur portrait filmé : Jacqueline et Henri Cornaz (infirmière et imprimeur), Benno Besson (metteur en scène), Zaneth (artiste), Claude Verdan (médecin), Antoine Poncet (sculpteur), Jean Mayerat (fondateur de Plans-Fixes, photographe), Rolf Kesselring (éditeur) et Christian Müller (médecin).

## Programme

**Samedi 21 novembre 2009, au Théâtre Benno Besson**

Entrée libre

**15h00:** Jacqueline et Henri Cornaz. Double itinéraire yverdonnois. Lui, imprimeur, elle, infirmière, ils ont laissé leur empreinte dans la vie politique, culturelle et associative de la Ville. Portrait à deux voix, tourné en 1990, restauré en 2009.

**16h00/Première:** Pierre Duvoisin. Rêver sa ville.

novembre 1979.

Progressivement, les membres du comité reprennent les tâches assumées dans un premier temps par l'administration communale. Quant aux films, ils sont confiés à la Cinémathèque suisse, mieux équipée pour les conserver. Seules les archives de l'association restent dans des locaux de la Ville. Trente ans et 247 films plus tard, l'association, devenue Association Films Plans-Fixes, conserve ses attaches à Yverdon-les-Bains où elle tient régulièrement son assemblée générale. Le lien est renforcé par la présence au comité de l'archiviste, Déléguée de la Ville.

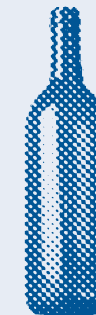
Pour marquer ce trentième anniversaire, la Municipalité a décidé de financer le portrait de Pierre Duvoisin, complétant ainsi la série des portraits des membres fondateurs. De son côté, l'association a remis officiellement ses archives à la Ville et une nouvelle convention a été signée le 18 mars.

Plus de renseignements : [www.plansfixes.ch](http://www.plansfixes.ch)

### Journée films Plans-Fixes

La 30ème assemblée générale de l'Association Films Plans-Fixes sera suivie de deux projections ouvertes à toutes et tous.

### Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains



**Conditions:** afin de pouvoir vous offrir ces conditions favorables, les marchandises sont à retirer au STE, contre paiement comptant. Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. Les commandes sont à retourner au Service des Travaux et de l'Environnement, Rue de l'Ancien Stand 4, 1400 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60, par e-mail à : [hga@yib.ch](mailto:hga@yib.ch), ou par internet : <http://www.yverdon-les-bains.ch/index.php?id=780>.

**Chasselas Bonvillars 2007**, blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Terravin, Vinatura

[ ] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 45.-/carton  
[ ] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 60.-/carton

**Oeil-de-Perdrix 2007**, rosé, avec label Vinatura, quantité limitée, attribuée selon entrée des commandes

[ ] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 78.-/carton

**Pinot Noir 2008**, rouge, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Vinatura

[ ] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 60.-/carton  
[ ] Carton(s) de 6 bouteilles 50 cl, à Fr. 40.-/carton

Nom/Prénom

Rue

Lieu

N° Tél.

Date

Signature



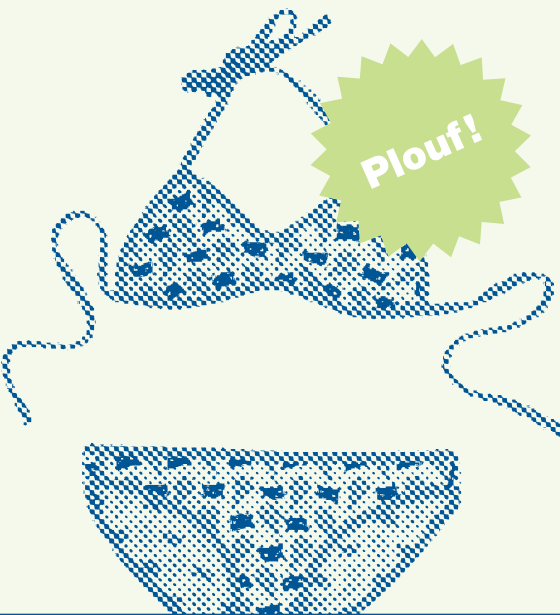
# Bilan des camps d'été positif: un véritable engouement!

Des activités d'intérieur et d'extérieur ont été organisées sous la responsabilité de moniteurs et de monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture, cuisine, théâtre, hip-hop, etc.). Avec près de 60 enfants présents chaque jour, ce sont plus de 250 enfants qui ont fréquenté le centre. Les deux colonies du Jura (4-13 ans) ont accueilli quelque 200 enfants durant les six semaines de colonie organisées en juillet. Ados Loisirs (11-16 ans) a proposé plus de trente camps (photographie, art et récupération, danse, etc.) ou sorties « fun » et sportives (spéléologie, chiens de traîneau, canyoning, voile, pêche, via ferrata, etc.) à 130 jeunes gens d'Yverdon-les-Bains et région.



Quelque 600 enfants d'Yverdon-les-Bains ou de la région ont participé à l'un ou l'autre des camps organisés cet été par le service éducation et jeunesse. Le succès rencontré confirme l'intérêt et la nécessité de l'extension du dispositif de prise en charge des enfants et des jeunes durant les vacances estivales décidée il y a deux ans.

Depuis deux ans, le service éducation et jeunesse a étendu son offre de camps et d'activités durant les vacances scolaires. Le Centre Aéré (4-10 ans) a eu lieu durant les 7 semaines de vacances d'été à la Cure d'Air au bord du lac.



Globalement, ce sont 430 familles qui ont pu profiter de l'extension du dispositif de prise en charge des enfants et des jeunes durant les vacances d'été. Vacances pour certains, travail pour d'autres... La mise sur pied de ces camps d'été a été l'occasion pour des adolescents et des jeunes adultes de décrocher un précieux job d'été. Ce sont ainsi plus de 60 contrats de travail de moniteurs, d'aides-moniteurs ou d'aides de cuisine/de maison qui ont été conclus pour épauler les directeurs et les responsables de camps. Premier job pour certains, vocation pour d'autres, expérience pour de nouveaux professionnels, découverte pour des professionnels en devenir... Qui des participants (enfants) ou des accompagnants (moniteurs) a retiré le plus de plaisir et de satisfaction de cette expérience, c'est selon... Fort de ce succès, le prochain objectif consiste à organiser un camp de deux semaines (une ou deux semaines à choix pour les participants) qui aura lieu pour la première fois en octobre à la colonie Jolie-Brise pendant les relâches d'automne (réservé aux 4-13 ans). A bon entendre...

Service Education et Jeunesse

# Une nouvelle appellation pour la clinique dentaire scolaire

Une occasion de rappeler l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire!

La clinique dentaire scolaire devient la **Clinique Dentaire de la Jeunesse (CDJ)**. Rattachée au service éducation et jeunesse de la ville, la clinique dentaire de la jeunesse propose ses prestations aux enfants d'âge préscolaire jusqu'aux jeunes aux études ou en formation professionnelle.

La mission de la clinique dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire chez les enfants et les jeunes. Ses activités touchent deux domaines distincts qui sont la prévention collective et les suivis bucco-dentaires individuels. Installée dans ses nouveaux locaux à la rue de Neuchâtel 2, la clinique dentaire de la jeunesse assure l'accès aux soins bucco-dentaires et, prodigue les meilleurs traitements. Pour les patients yverdonnois, les tarifs sont adaptés aux conditions sociales des bénéficiaires.

Au niveau de la prévention collective, un dépistage bucco-dentaire annuel gratuit obligatoire est organisé par la CDJ pour plus de 4'000 élèves scolarisés dans les établissements scolaires yverdonnois ainsi que dans les Fondations Entre-Lacs et de Verdeil. Des interventions sont aussi proposées en classe. Ces animations ciblées parlent des différents sujets de la santé bucco-dentaire en fonction de l'âge des élèves: hygiène bucco-dentaire, accidents dentaires, fil dentaire ou dangers du piercing dans la cavité buccale.

En ce qui concerne les suivis bucco-dentaires individuels, la clinique dentaire de la jeunesse propose une prise en charge spécialisée (médecine dentaire pédiatrique) qui comprend les contrôles individuels et la prévention, les traitements bucco-dentaires ainsi que les soins sous sédation consciente (protoxyde d'azote). Cette dernière technique permet aux enfants anxieux de mieux supporter les soins et par la suite de revenir chez le médecin-dentiste sans crainte. Selon les directives relatives à la qualité établies par la Société Suisse

d'Odonto-stomatologie (SSO), l'utilisation de cette technique de sédation consciente fait partie des recommandations pour une prise en charge d'excellente qualité. La clinique propose également une consultation spécialisée de thérapie myofonctionnelle (modification des habitudes de succion, renforcement de la musculature buccale et correction de la déglutition).

Réservée jusqu'à présent aux enfants scolarisés (scolarité obligatoire), la clinique propose maintenant ses prestations aux enfants d'âge préscolaire. Afin de permettre aux jeunes en formation de maintenir une bonne santé bucco-dentaire, un suivi à la clinique dentaire de la jeunesse est aussi possible jusqu'à l'âge de 20 ans.

Service Education et Jeunesse



# Le Service Incendie et Secours recrute des sapeurs pompiers volontaires

Il y a un feu, un accident, un incident... Une aide urgente et performante est nécessaire.



C'est cette aide que le Service Incendie Secours apporte aux habitants de la ville d'Yverdon-les-Bains et de sa région. Pour mener à bien ces missions, nous recherchons des sapeurs-pompiers volontaires motivés et disponibles.

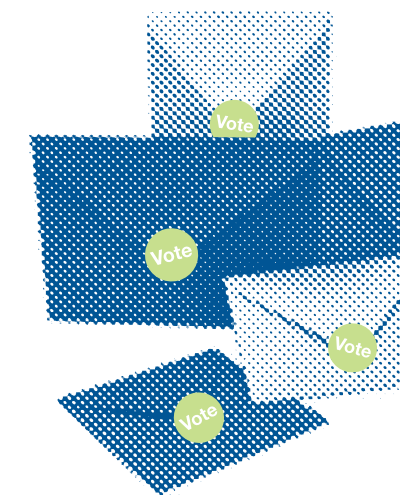
Inscription au plus tard le 31 octobre de l'année 2009 par:

Email: [www.ydon.ch](http://www.ydon.ch)  
 Courrier: SIS, Arsenal 8,  
 1400 Yverdon-les-Bains

# Horaires du bureau de vote le dimanche

Chères Citoyennes et Chers Citoyens yverdonnois:

Nous vous informons que le Bureau de vote sera dorénavant ouvert de 9h à 11h le dimanche, et non plus de 10h à 12h. Ceci afin de faciliter nos opérations de dépouillement. Par conséquent, les enveloppes de vote déposées dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville après 11h ne seront plus prises en compte. Cette décision entre en vigueur lors du prochain scrutin, le 29 novembre 2009. Merci de votre compréhension



Le Bureau du Conseil communal

# Entraide Pierre-de-Savoie: Osez demander!

Sans vouloir remplacer les intervenants officiels (CMS, aides caritatives etc.), le groupement Qualité de Vie de Pierre-de-Savoie organise un service d'entraide dès le début novembre 2009. Son but est de créer une ambiance conviviale entre les habitants du quartier et d'encourager l'entraide.

Par exemple, si vous êtes momentanément dans l'incapacité de faire vos courses, vos bacs de fleurs sont trop lourds pour les déplacer lors de l'hivernage, vous souhaitez un accompagnement lors de vos déplacements en ville, vous rencontrez quelques difficultés à la rédaction d'un document, vous ne trouvez personne pour garder votre animal de compagnie, ce service s'adresse à vous!

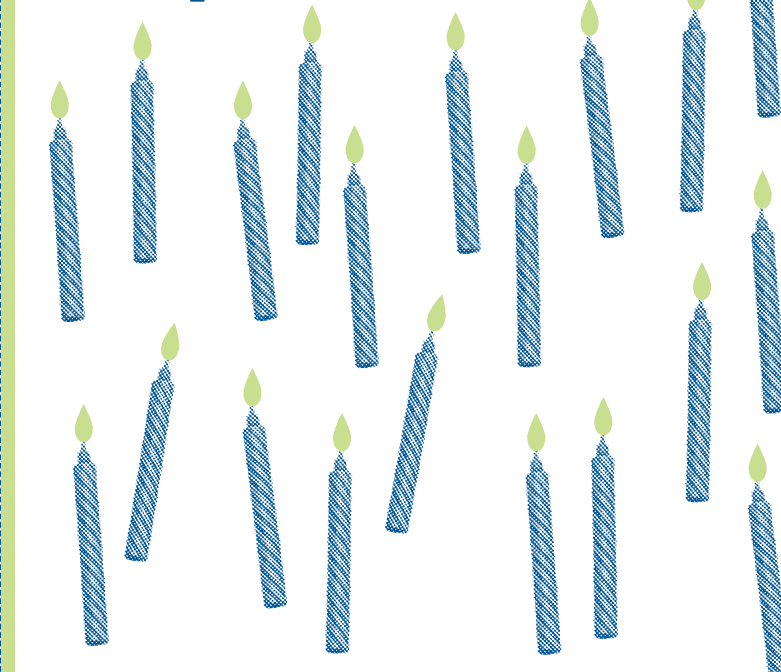
# Interviens!

Rejoins les sapeurs-pompiers volontaires d'Yverdon-les-Bains

Renseignements et inscriptions jusqu'au 31 octobre 2009  
[www.ydon.ch](http://www.ydon.ch)



# Les 20 ans de la Croquette!



La Croquette UAPE (Unité d'accueil pour les écoliers) a le plaisir d'inviter les yverdonnois à l'occasion de ses 20 ans.

Ce jour de fête se tiendra le vendredi 23 octobre 2009, de 13h30 à 17h30, au 3<sup>ème</sup> étage du 14 de l'Avenue des Sports. Les parents et les enfants sont invités à visiter les locaux et à participer aux divers ateliers proposés (contes, maquillage, bricolage, jeux, goût). **Venez nombreux!**



## Quai de Nogent 5, le chantier progresse!

L'état d'avancement du chantier de réhabilitation du bâtiment en garderie est bien visible, avec la création du balcon et l'ouverture des contrecœurs sur les fenêtres du rez-de-chaussée supérieur de la façade Est. Les échafaudages sont montés et les façadiers procèdent à la mise en place du béton de chanvre teinté dans la masse. La fermeture du bâtiment est en cours avec la pose des nouvelles fenêtres isolantes en bois permettant ainsi au bâtiment d'affronter les premiers froids. Concernant les travaux intérieurs, le remplacement du chauffage ainsi que la mise en place de la ventilation ont été achevés.

Urbanisme et Bâtiments

## Elections au conseil jeunesse d'Yverdon-les-Bains

Séance plénière et élection du nouveau comité

Le 29 octobre 2009 à 19h  
Hôtel de ville  
Ouvert aux jeunes de 13 à 25 ans  
apéro offert



## Le Kiosque à musique retrouve ses lettres de noblesse

Après plusieurs mois de travail, la cure de jeunesse du kiosque à musique est terminée. La toiture, refaite en ardoise naturelle, ainsi que la ferblanterie d'art, restituent l'image du début du siècle. Les maîtres d'états ont élégamment respecté les méthodes de l'époque. Grâce à leur savoir-faire, le bâtiment a retrouvé son éclat d'antan. Il est, de plus, agrémenté d'un éclairage économique moderne à base de leds lui donnant un cachet nocturne fort agréable. Dans une ambiance festive et dansante, l'inauguration officielle a eu lieu le samedi 26 septembre 2009, en présence de Madame Nathalie Saugy, Municipale, Affaires Culturelles, Monsieur Paul-Arthur Treyvaud,

Municipal, Service Urbanisme et Bâtiments et Monsieur Duspaquier, architecte en charge de la rénovation. Les enfants étaient à la fête, accueillis par une multitude de jeux animés. Grâce à la présence d'artistes, comme les Gardes Champêtres et le groupe de musique TTC, qui ont su animer toute la manifestation avec humour et bonne humeur, l'ambiance est restée enjouée jusqu'au thé dansant dans l'après-midi. Les participants ont demandé: «A quand le prochain?».

Urbanisme et Bâtiments



## Le bâtiment, rue des Cygnes 10 conservera son identité extérieure!

Depuis l'acceptation du crédit d'ouvrage par le Conseil Communal lors de sa séance du 7 mai dernier, les architectes ont pu finaliser le projet et déposer un dossier d'enquête pour celui-ci, début août.

Sans trop entrer dans les détails, nous pouvons dire que les volumes seront répartis entre le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois pour la partie principale du bâtiment, d'un espace restaurant-buvette pour l'annexe au centre et de l'espace UAPE «La Croquette» pour la partie dépôt située du côté de l'actuel pavillon scolaire.

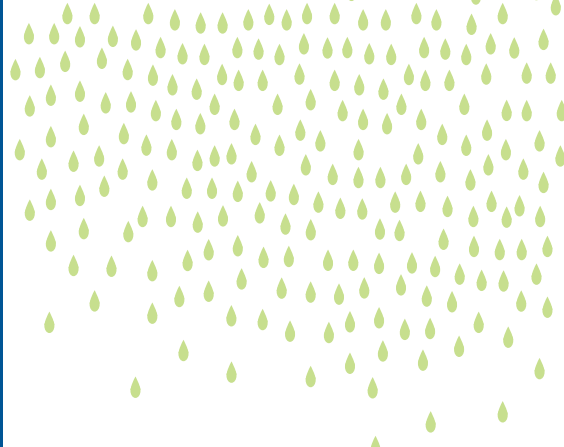
Dans l'approche souhaitée, il a toujours été mis en avant la préservation de l'identité du bâtiment par rapport à ces façades. Bien que, pour des questions de standard énergétique (MINERGIE) nous soyons obligés d'isoler l'enveloppe du bâtiment, la plupart des ouvertures seront maintenues sur les parties, bâtiment principal et annexe. Le dépôt ayant moins d'intérêt sur le plan architectural,

sera passablement modifié et bon nombre de nouvelles ouvertures seront créées afin de rendre utilisable cette ancienne partie. Actuellement le bâtiment est vide, il a été sécurisé et plusieurs sondages ont été réalisés sur des éléments structurels afin de bien comprendre le mode constructif de cet objet. Les informations ainsi récoltées ont permis de compléter les appels d'offres. La préparation de la première série de soumissions pour le gros œuvre est en cours et devrait permettre l'adjudication des premiers travaux d'ici au début de l'année 2010. Rappelons qu'une partie de ces marchés sont régis par la loi sur les marchés publics.

Parallèlement, les choix des différents matériaux et couleurs pour les aménagements intérieurs sont en cours, cela permettra de procéder aux appels d'offres pour ces marchés du second œuvre durant la deuxième partie de cette automne.

## Le point sur la régionalisation de l'eau!

Après bien des épisodes, les communes de la région ont fondé, le 18 septembre dernier, la Sagenord, société anonyme de gestion des eaux du Nord-vaudois. C'est l'occasion de se pencher sur le nouveau fonctionnement de la distribution de l'eau dans la région et l'impact de celui-ci sur les consommateurs yverdonnois.



### La situation actuelle

Aujourd'hui, la ville d'Yverdon-les-Bains, par le biais du Service des Energies, assure l'alimentation de la commune en eau et pourvoit à l'approvisionnement des communes voisines dont les sources ne produisent pas suffisamment d'eau. L'eau est pompée dans le lac pour 2/3 à une station de pompage située à Grandson. Cette dernière a été construite en 1945 et accuse quelques rides. Le tiers de l'approvisionnement restant est fourni par les sources du Cossaux, propriétés de la Ville, situées sur le flanc de la colline de Chamblon.



### Intégrer les nouvelles ressources

L'âge de la station de pompage a incité les communes de la région à réfléchir à de nouvelles stratégies d'alimentation de la région incluant les ressources en eau disponibles dans le Nord-vaudois. Dans la région d'Onnens se trouvent des puits disposant d'une eau abondante et de bonne qualité. Il était donc possible de créer une interconnexion entre les réseaux des communes de l'agglomération yverdonnoise et celui de l'association des communes de la région de Grandson (ACRG) pour alimenter toute la région avec les puits d'Onnens. Cette solution permettait de renoncer au remplacement onéreux de la station de pompage.



### Recherche d'une redondance

Il n'était toutefois pas possible d'élaborer une stratégie d'approvisionnement sans évoquer la recherche d'une redondance. Cette dernière implique que l'approvisionnement soit garanti même si une des sources d'alimentation venait à être interrompue. Dans la situation du Nord-vaudois, il convient de ne pas être dépendant des puits d'Onnens et de disposer d'une autre source de ravitaillement si ces derniers n'étaient plus capables d'alimenter les communes. Deux scénarios de redondance sont cités: le captage de l'eau dans la plaine de l'Orbe à proximité de la commune d'Orbe; le recours à l'eau du lac avec une nouvelle station de pompage.



### Une régionalisation de l'adduction d'eau

La création de la Sagenord intervient dans le but d'assurer la distribution de l'eau aux communes, ainsi que de trouver et de financer la redondance pour la région. Les communes restent toutefois propriétaires de leurs réseaux d'eau et de leurs sources. Les sources du Cossaux restent donc en mains yverdonnoises. L'exploitation de la Sagenord est confiée à la ville d'Yverdon-les-Bains et s'appuiera sur les professionnels qualifiés du Service des Energies. Les communes resteront néanmoins responsables de la distribution de l'eau à leurs habitants. Les entreprises et les résidents d'Yverdon-les-Bains continueront donc de recevoir leurs factures du Service des Energies.



### Une société contrôlée par les collectivités publiques

Les statuts de la Sagenord sont très clairs: seules des communes et des associations de communes peuvent détenir des actions de la société. Il n'y a pas de risque que le cycle de l'eau puisse être privatisé. De plus, seuls les conseils communaux et généraux des communes membres peuvent modifier cette disposition. Cela laisse clairement le contrôle de la distribution de l'eau dans les mains de la population.



### Une direction régionale

Les communes de la région ont nommé un Conseil d'administration pour gérer la Sagenord. Il est composé de personnalités représentant tout le Nord-vaudois:

- Mme Françoise Péguiron: Conseillère générale à Suscévaz
- M. Yves Pellaux: Municipal à Pomy
- M. Jean-Philippe Petitpierre: Syndic d'Orges
- M. Hugues Gander: Président de l'ACRG
- M. Stéphane Balet: Conseiller communal à Yverdon-les-Bains
- M. Jacques Levallant: Conseiller communal à Yverdon-les-Bains
- M. Cédric Pillonel: Municipal à Yverdon-les-Bains

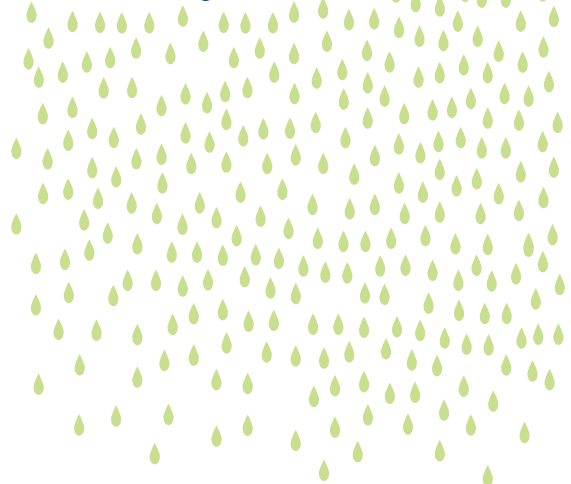
Le président de la Sagenord doit être choisi prochainement par le Conseil d'administration. Les statuts réservent toutefois cette place à un Yverdonnois.



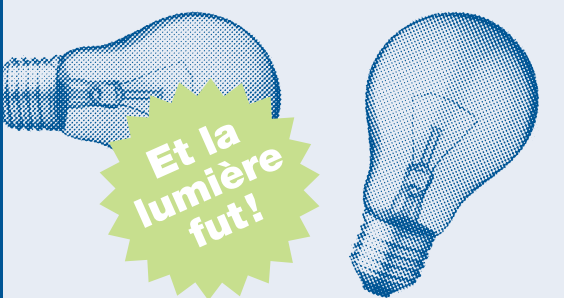
### Ce qui va changer

Au printemps 2010, les travaux de jonction entre les puits d'Onnens et le réseau d'Yverdon-les-Bains seront terminés. L'eau d'Onnens remplacera alors l'eau du lac pour les 2/3 de l'approvisionnement yverdonnois. La vénérable station de pompage de Grandson ne sera plus utilisée que comme secours dans l'attente de la réalisation de la redondance. Les communes de l'agglomération yverdonnoise achèteront leur eau directement à la Sagenord. La ville d'Yverdon-les-Bains recevra toutefois un droit de timbre pour l'utilisation de son réseau par la Sagenord, ce qui lui permettra de continuer à l'entretenir. Au final, la Sagenord a peu d'impact pour les consommateurs mais permet d'assurer un approvisionnement sûr et redondant en profitant des synergies régionales.

Service des Energies



## Marquage de l'électricité: pourquoi, comment, ce qu'il faut savoir!



Et la lumière fut!

Dernièrement tous les consommateurs yverdonnois d'énergie électrique ont reçu une communication sur le marquage de l'électricité pour l'année 2008. En voici les raisons.

Suite à la décision du Conseil fédéral du 10 novembre 2004 de modifier l'Ordonnance fédérale sur

l'énergie (OEn), les distributeurs sont tenus d'informer au moins une fois par année leurs clients sur la provenance de l'énergie électrique fournie (art. 1a)

Avec la libéralisation du marché électrique, le législateur a voulu donner au consommateur la possibilité de disposer d'une information sur l'origine du courant qu'il consomme. Il s'agit, en fait, des mêmes règles de traçabilité qui existent dans le domaine de l'agriculture.

La ville d'Yverdon-les-Bains a choisi, comme d'autres distributeurs suisses, de privilégier fortement les énergies renouvelables: 99,973% de l'électricité distribuée en 2008 l'était. Cette solution, conforme à la politique communale en termes de

développement durable, a le mérite de la transparence et de la clarté des tarifs. Cette énergie provient pour la plus grande part de l'énergie hydraulique d'origine européenne qui nous est livrée par notre fournisseur Axpo Suisse. Elle est complétée par la production des centrales solaires yverdonnoises (0.053%) et par la production due à la biomasse de la station d'épuration (0.728%). La part de 0,027% d'origine fossile provient du poste de détente gaz de Pomy où un CCF, Couplage Chaleur-Force, alimenté par du gaz naturel, fournit de la chaleur et de l'énergie électrique, technique permettant d'atteindre un rendement énergétique de plus de 90%.

Service des Energies



# Un jeu d'eau sur la place centrale des Foulques-Grèbes

Monsieur le Pasteur Coigny, Bourgeois d'honneur d'Yverdon-les-Bains, a exercé une partie de son ministère dans le quartier des Cygnes. A sa mort en 2007, il a légué, entre autres, une somme de 20.000.- francs en faveur de l'Association de développement du Quartier des Cygnes.

La partie nord-ouest du quartier des Cygnes, appelée «Foulques-Grèbes» est organisée en copropriété partielle et comprend 52 habitations mitoyennes.



Dans ce cadre a émergé, durant le printemps 2008, l'idée de repenser l'aménagement de la place centrale de ce secteur. Après réflexions et discussions entre les habitants et le comité, il a été décidé d'imaginer un jeu d'eau convivial et d'assurer son fonctionnement par l'énergie solaire. Dans l'idée de faire participer les habitants du quartier des Cygnes à cet événement, la proposition d'un concours de projets fût lancée et un groupe de travail s'est mis à la tâche d'établir le contexte du projet et de le proposer à l'Association de développement du quartier des Cygnes. Le projet qui a reçu un avis favorable de la part de la Municipalité, a été présenté à l'Assemblée Générale de l'Association le 8 mai 2009 et les membres présents ont donné leur approbation avec enthousiasme. Monsieur Marc-André Burkhard, Municipal du Service des Travaux et de l'Environnement, a accepté sans hésitation de présider le Jury. Ce dernier, chargé de lancer le projet, a validé le règlement qui se veut peu contraignant, ceci afin que le concours soit ouvert au plus grand nombre. Pour les aspects techniques, un groupe d'appui est constitué et une collaboration est demandée à la HEIG-VD, qui dispose de l'expertise utile dans la réalisation de tels projets.

Le site [www.foulquesgrebes.ch/concours](http://www.foulquesgrebes.ch/concours) vous donne tous les renseignements utiles sur le règlement, le calendrier, l'adresse d'inscription, etc.

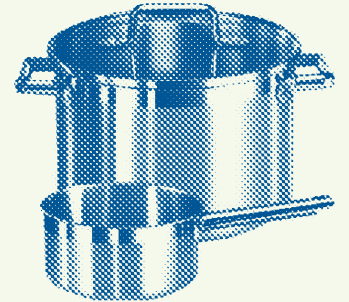
**Les habitantes et habitants du quartier des Cygnes, sont invités à participer au concours et à laisser libre cours à leur créativité, pour imaginer un espace esthétique et convivial.**

Service des Travaux et de l'Environnement

## Recettes de saison, soyez créatifs!

Vous êtes sensible au rythme des saisons et à la provenance des produits qui finissent dans votre assiette mais vous trouvez difficile de trouver les bonnes recettes au quotidien? Dès la mi-octobre, le site internet de l'Agenda 21 proposera des idées de recettes de saison pour chaque mois de l'année, à réaliser avec des produits de la région du Nord-Vaudois. Si vous êtes cuisinier-ère ou créative dans l'âme, envoyez vos recettes de saison à l'adresse [agenda21@yverdon-les-bains.ch](mailto:agenda21@yverdon-les-bains.ch) et nous les publierons sur le site internet de l'Agenda 21!

Agenda 21



# Bouquet de subventions estivales 2009: il reste des bons de réduction

Proposé au début du mois de juillet 2009, le bouquet de subventions offrait des bons de réduction aux habitant-e-s d'Yverdon-les-Bains dans les domaines de la mobilité et de l'énergie. Des abonnements CFF et Mobility, des vélos électriques ainsi que des économiseurs d'eau pouvaient être achetés chez les commerçants de la ville à prix réduits. Les bons ont été attribués par tirage au sort durant tout l'été aux Yverdonnois-e-s intéressés. **Actuellement, il reste des bons pour les produits suivants:**



**Economiseurs d'eau:**  
subventions de Fr. 5.-



**Vélos électriques:**  
(aussi pour les entreprises)  
subventions de Fr. 300.-



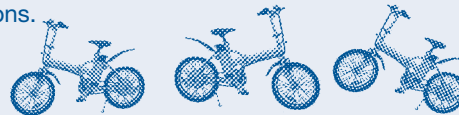
**Abonnements Mobility CarSharing:**  
(voir tableau à droite)



**Abonnements CFF ½ tarifs:**  
(voir tableau à droite)

**Conditions pour les économiseurs d'eau:**

Etre domicilié à Yverdon-les-Bains et avoir plus de 18 ans. Chaque personne intéressée peut recevoir deux bons.



ABONNEMENTS MOBILITY CARSHARING		
TYPE D'ABONNEMENTS	PRIX MOBILITY	SUBVENTION DE LA VILLE
ABONNEMENT D'ESSAIS (4 MOIS)	70.00	35.00
ANNUEL	290.00	100.00
ANNUEL POUR DETENTEURS D'UN ABONNEMENT CFF	190.00	90.00

ABONNEMENTS CFF DEMI TARIF		
TYPE DE ½ TARIF	PRIX CFF	SUBVENTION DE LA VILLE
1 AN	150.00	30.00
2 ANS	250.00	50.00
3 ANS	350.00	70.00

**Conditions pour les vélos électriques, les abonnements ½ tarifs CFF et les abonnements Mobility CarSharing (offres mobilité):**

Etre domicilié à Yverdon-les-Bains et avoir 18 ans (sauf pour les ½ tarifs CFF). Une personne ne peut bénéficier que d'une offre mobilité. Un ménage ne peut avoir qu'une réduction de chaque type d'offre mobilité (max pour un ménage: un ½ tarif, un AG, un vélo électrique, un abonnement Mobility CarSharing).

Ces bons sont dorénavant distribués au fur et à mesure des passages au guichet du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments aux personnes répondants aux conditions ci-dessus.

**Ils sont disponibles jusqu'au 30 novembre à 17h00.**

Agenda 21

## Impressum

Conception et réalisation: studio KO  
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:  
Commune d'Yverdon-les-Bains  
024 423 61 11, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Comité de rédaction:  
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dal'Aglio